

Rideaux, objets inflammables : 5 réflexes pour utiliser son chauffage d'appoint au gaz en sécurité

Avec le retour du froid, les chauffages d'appoint au gaz reprennent du service. Les mêmes interrogations reviennent : l'allumage difficile, l'arrêt inattendu, l'odeur de gaz. Les conseils pour remettre son chauffage en route par Léa Chapart, responsable du service client de Favex.





Favex est une **entreprise familiale française depuis 3 générations**. Créée en 1978, elle est historiquement reconnue sur le marché des connectiques et accessoires pour bouteilles de gaz, dont elle est le **1er fournisseur français**. Cette expertise du GPL (butane-propane) lui a permis de se développer sur le marché grand public, avec trois familles de produits : le chauffage, la cuisson et l'anti-moustique. À l'approche de l'hiver, **Favex s'appuie sur l'expérience de son service client, basé à Romorantin (Loir-et-Cher), pour décrypter 5 problèmes fréquents lors de la remise en route des chauffages d'appoint au gaz et rappeler les bons réflexes à adopter.**



Léa Chapart, responsable du service client de Favex

« La grande majorité des appels arrivent à la première utilisation, lors d'un changement de bouteille ou après plusieurs mois sans fonctionnement. Les utilisateurs pensent parfois que leur appareil est en panne alors qu'une vérification simple permet d'identifier le problème. Notre rôle est de les accompagner, mais aussi de leur rappeler qu'avec le gaz, aucun doute sur la sécurité ne doit être négligé », explique Léa Chapart, responsable du service client de Favex.

En matière de gaz domestique, les enjeux de sécurité sont majeurs. Certaines situations rencontrées par le particulier nécessitent une simple vérification, d'autres imposent l'arrêt immédiat de l'appareil. **Le service client Favex revient sur cinq problèmes fréquemment signalés et les précautions à prendre pour utiliser son chauffage d'appoint en toute sécurité.**

1. « Ma bouteille est neuve, mais la flamme ne tient pas »

Une bouteille neuve ne garantit pas un allumage immédiat : elle peut être "**souffleuse**", sa pression éteignant la veilleuse ou l'étincelle d'allumage. Une pression d'alimentation inadaptée, un problème de raccordement ou une température trop basse peuvent perturber le fonctionnement de l'appareil. Le **butane**, utilisé pour les chauffages d'appoint d'intérieur, est notamment **sensible au froid** : lorsque la température baisse, sa vaporisation devient plus difficile.



Le bon réflexe : vérifier que la bouteille, le détendeur et les raccordements sont adaptés à l'appareil. Si la bouteille a été entreposée au froid, la laisser 1 h à l'intérieur (15 °C minimum), dans une pièce d'au moins 12 °C et sans source de chaleur directe. Avant chaque allumage, appuyer 3 à 4 fois sur le bouton d'amorçage du détendeur.

2. « Mon chauffage s'arrête tout seul après quelques minutes »

Un arrêt inattendu peut être lié à un **dispositif de sécurité**. Les chauffages d'appoint au gaz équipés d'un contrôle d'atmosphère (ODS) interrompent l'alimentation en gaz lorsque le **taux d'oxygène passe de 21 % à 18 %**. Une ventilation insuffisante peut notamment provoquer le déclenchement de cette sécurité.



Le bon réflexe : éteindre l'appareil, aérer la pièce et vérifier que les entrées et sorties d'air ne sont pas obstruées. Le chauffage doit être installé conformément aux distances de sécurité prévues par sa notice. Si les arrêts se répètent, ne pas tenter de neutraliser le dispositif de sécurité : contacter le service client ou un professionnel qualifié.

3. « Je sens une odeur de gaz : est-ce normal ? »

Une odeur de gaz ne doit jamais être banalisée. Elle peut signaler un **défaut d'étanchéité** au niveau de la bouteille, du détendeur ou des raccordements. Même si certaines odeurs peuvent apparaître lors du fonctionnement d'un appareil, il est essentiel de ne pas les confondre avec une éventuelle fuite de gaz.



Le bon réflexe : en cas d'odeur suspecte, fermer l'arrivée de gaz si cela peut être fait sans danger, ouvrir les fenêtres, éviter toute flamme ou étincelle et ne pas actionner d'interrupteur électrique. Si une fuite est suspectée, quitter les lieux et contacter les services compétents depuis l'extérieur. À chaque branchement, vérifier l'étanchéité des raccords avec de l'eau savonneuse ou un produit de détection adapté. Ne jamais rechercher une fuite avec une flamme.

4. « Je ne trouve pas le bouton d'arrêt de mon chauffage »

Sur certains chauffages d'appoint au gaz, le bouton de commande ne comporte pas de position « arrêt » clairement identifiée. Cette particularité peut surprendre les utilisateurs habitués aux appareils électriques. L'arrêt complet passe alors par la **fermeture de l'alimentation en gaz**.



Le bon réflexe : suivre la procédure d'extinction indiquée dans la notice et fermer le robinet de la bouteille ou la commande du détendeur prévue à cet effet. Ne jamais considérer le seul réglage de puissance comme une garantie de coupure complète de l'alimentation.

5. « Après plusieurs mois sans servir, la flamme est jaune et toute petite »

Un appareil resté inutilisé pendant plusieurs mois peut avoir accumulé de la poussière. Des insectes ou des toiles d'araignée peuvent également obstruer certains passages d'air ou de gaz et perturber la combustion. Une flamme anormale doit donc attirer l'attention.



Le bon réflexe : arrêter l'appareil et ne pas insister sur l'allumage. Éviter toute intervention sur les organes d'alimentation en gaz ou de combustion sans consigne du fabricant. Le service client peut orienter l'utilisateur vers les vérifications et opérations d'entretien adaptées. Pour limiter ces désagréments, mieux vaut ranger le chauffage à l'abri de la poussière pendant les mois où il n'est pas utilisé.

Chauffage d'appoint au gaz : cinq précautions à ne jamais négliger

Au-delà de ces cinq situations, Favex rappelle quelques règles essentielles.

- **Utiliser le bon combustible**. Les chauffages d'appoint d'intérieur prévus pour le butane ne doivent pas être alimentés au propane.
- **Ne pas remplacer son chauffage principal**. Un chauffage d'appoint est conçu pour un usage temporaire, dans les conditions et limites précisées par le fabricant.
- **Veiller à la ventilation**. L'appareil doit fonctionner uniquement dans une pièce autorisée par sa notice, suffisamment ventilée. Il ne doit pas être utilisé dans une chambre, une salle de bains ou un espace inadapté.
- **Contrôler son installation**. Avant la remise en service, vérifier l'état du tuyau, des joints et des raccordements, ainsi que les éventuelles dates de remplacement. En cas de doute, demander conseil plutôt que démonter soi-même.
- **Éloigner rideaux, meubles et objets inflammables**, en respectant les distances de sécurité prévues par la notice.

SAV : un service client au contact des difficultés du quotidien

Le service client de Favex est certifié "**Service France Garanti**" et noté **9,7/10** sur Avis Vérifiés.

Implanté à Romorantin (Loir-et-Cher), le service après-vente de Favex accompagne les consommateurs par téléphone, à travers des tutoriels et grâce à un atelier de réparation intégré. Internalisation du service, accompagnement technique et réparabilité constituent les piliers de cette organisation, au plus près des usages et des questions rencontrées par les particuliers. Les pièces détachées sont disponibles pendant 10 ans. En 2025, le SAV a traité 15 600 appels et 13 900 dossiers, dont 10 % concernaient des demandes liées à la bouteille souffleuse.

Belfort : la chaleur diffusée sans électricité

Lancé à l'hiver 2025, le **Belfort** est un chauffage d'appoint au gaz en fonte inspiré des poêles traditionnels : corps en fonte, porte vitrée et effet flamme. Sa soufflerie, activée par la chaleur de combustion, fonctionne sans alimentation électrique. Son bloc ventilateur est remplaçable à l'aide d'un tournevis et d'un tutoriel du SAV.



Caractéristiques :

- Technologie infrableu
- Puissance de 1,9 à 3,4 kW, thermostat
- Surface annoncée jusqu'à 40 m²
- Autonomie jusqu'à 83 heures avec une bouteille de 13 kg
- Sécurités ODS et thermocouple, garantie 2 ans
- Consommation : 157 – 260 g/h
- Prix public généralement constaté : 449 €
- Disponible en GSB et magasins spécialisés.

Pour plus d'informations : www.favex.fr

Chiffres clés :
1978 : création de Favex, rattaché au groupe mondial Cavagna, leader mondial de la connectique du gaz en bouteille.
1992 : diversification des activités vers des solutions manufacturées
2010 : Développement des chauffages d'appoint
2015 : création de la marque Brasero
40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025.
Effectif de 32 personnes entre Paris (siège) et Romorantin (service consommateur, SAV et logistique).
10 000 m² d'entrepôt à Romorantin.

À propos de Favex :

Entreprise familiale française créée en 1978, Favex est spécialisée dans les équipements et accessoires fonctionnant au gaz. Premier fournisseur français de connectique pour bouteilles de gaz, l'entreprise conçoit et distribue notamment des chauffages d'appoint, barbecues, planchas et solutions anti-moustiques. Son siège est situé à Paris, tandis que son service client, son SAV et sa logistique sont implantés à Romorantin.

Service client : 09 69 36 56 60 (du lundi au vendredi, 8h30-12h30), sav@favex.fr, tutoriels sur chauffage-appoint.fr.

Contact marque : Léo Bontemps
lbontemps@favex.fr - Tél. : 07 49 28 75 38
102 bis avenue du Président Kennedy 75016 PARIS

Contact presse : Catherine Amsterdam
ca@amsterdamcommunication.fr
Tél. 02 43 94 01 71

Téléchargement du communiqué et des visuels HD sur la salle de presse Amsterdam Communication
www.amsterdamcommunication.fr/presse